



AG2R LA MONDIALE

AGICAM
14 rue Auber
75009 Paris

Paris, le 16 octobre 2014

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCPE ALM ACTIONS INTERNATIONALES ISR et nous vous remercions de votre fidélité.

Dans le cadre d'une régularisation réglementaire, nous portons à votre connaissance qu'en vertu d'une décision prise par le conseil de surveillance de votre fonds, le FCPE ALM ACTIONS INTERNATIONALES ISR est devenu un fonds nourricier du FIA ALM SELECTION ISR. Il est par conséquent investi en totalité dans le FIA ALM SELECTION ISR.

Cette mutation, en vigueur depuis le 24 février 2012, a fait l'objet d'un agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 08 octobre 2014.

Elle n'a aucune incidence sur la durée d'indisponibilité de vos avoirs ou l'orientation de gestion actuelle du fonds.

Cette opération a essentiellement donné lieu à la transformation du fonds ALM ACTIONS INTERNATIONALES ISR en fonds nourricier du FIA ALM SELECTION ISR.

Ainsi, le fonds nourricier suit l'objectif de gestion de son fonds maître, à savoir que « *L'objectif de gestion est de réaliser sur un horizon minimum de 8 ans, une performance supérieure à l'indice composite suivant : 60% Euro Stoxx (dividendes réinvestis) évalué sur les cours de clôture (code bloomberg : SXXT Index) +40% MSCI World (dividendes réinvestis) évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : MSDEWIN Index) »*

Les autres évolutions sont décrites ci-dessous ainsi qu'en annexe.

- Modification de profil rendement/risque : NON
- Augmentation de profil rendement/risque : NON
- Augmentation des frais : OUI.

En effet, nous vous précisons que les frais directs maximum sont passés de 0,80% TTC à 1,00% TTC et les frais indirects maximum de 2,00% TTC à 2,80% TTC.

Nous vous rappelons également que le DICI et le règlement de votre fonds sont disponibles sans frais sur le site internet de la société de gestion (www.agicam.fr), ou sur simple demande formulée auprès d'Agicam.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre meilleure considération.

Le Directoire

TABLEAU COMPARATIF DES ELEMENTS MODIFIES

	Avant transformation	A ce jour
Indicateur de référence	MSCI World Price Index Euro	Indicateur de référence du fonds maître : - 60% Euro Stoxx (dividendes réinvestis) évalué sur les cours de clôture (code bloomberg : SXXT Index) - 40% MSCI World (dividendes réinvestis) évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : MSDEWIN Index)
Objectif de gestion	L'objectif global est de surperformer légèrement l'indice « MSCI World Price Index Euro », dividendes réinvestis, évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : NDDUWI Index) sur longue période, tout en cherchant à conserver un niveau de volatilité identique à celle de l'indice de référence.	Son objectif de gestion est identique à celui du FIA maître « ALM SELECTION ISR » : « L'objectif de gestion est de réaliser sur un horizon minimum de 8 ans, une performance supérieure à l'indice composite suivant : 60% Euro Stoxx (dividendes réinvestis) évalué sur les cours de clôture (code bloomberg : SXXT Index) 40% MSCI World (dividendes réinvestis) évalué sur les cours de clôture (code Bloomberg : MSDEWIN Index) »
Composition du fonds	Les différentes classes d'actifs de l'OPCVM d'épargne salariale sont les suivantes : - parts ou actions d'OPCVM : 50% minimum de l'actif net ; - parts ou actions d'OPCVM « Actions internationales », « Actions des pays de la Communauté européenne », « Actions de pays de la zone euro », « Actions françaises » et/ou valeurs mobilières des plus grandes capitalisations boursières internationales : de 75% à 100% de l'actif net ; - titres de créances négociables (certificats de dépôts négociables et billets de trésorerie), obligations à taux monétaire de la zone euro, obligations libellées en euros à taux fixe et obligations libellées en euros à taux variable, en actions ou parts d'OPCVM de type monétaire et/ou de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », « Obligations et autres titres de créances internationaux » : de 0 à 25% de l'actif net ; - titres négociés sur les différents compartiments d'EUROLIST ou sur des marchés équivalents étrangers.	L'actif du FCPE « ALM ACTIONS INTERNATIONALES ISR » est investi en totalité et en permanence en parts du fonds « ALM SÉLECTION ISR » (code ISIN : FR0010563734) et à titre accessoire en liquidités.
Profil de risque	-risque de perte en capital -risque de taux -risque actions -risque sectoriel/géographique -risque de change -risque de contrepartie	Identique au profil de risque du fonds maître « ALM SELECTION ISR » : « -risque de perte en capital -risque lié à la gestion discrétionnaire -risque de marchés actions -risque de change -risque lié aux pays émergents -risque de contrepartie (maximum 10%) -risque de taux, (maximum 10%) »
Frais de gestion maximum	Directs : 0,80% TTC Indirects : 2,00% TTC	Directs : 1,00% TTC Indirects : 2,80% TTC